



ASSOCIATION POUR LA FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN PSYCHOMOTRICITÉ DE L'UFR PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

INSTITUT DE FORMATION DE PSYCHOMOTRICITÉ
U.F.R. PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

91, boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

Tel : 06 62 21 17 54 - HYPERLINK

■ afpu@piti-salpetriere.fr ■

Programme de Formation : ANALYSE DES PRATIQUES DU BILAN PSYCHOMOTEUR

FORMATRICE :

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne en cabinet libéral, Chargée d'enseignement à l'IFP Sorbonne Université pendant 15 ans (Sémiologie psychomotrice, bilan psychomoteur).

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Psychomotriciens ayant suivi la formation initiale « Évaluation psychomotrice auprès d'enfants présentant des troubles des apprentissages »

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Après un temps de pratique suite à la première formation, il s'agira de :

- Éclairer son expérimentation de l'évaluation psychomotrice ;
- Maîtriser l'acte d'écriture : rédaction d'un bilan psychomoteur ;
- Mettre en perspective les résultats du bilan au regard des informations recueillies lors de l'anamnèse ;
- Élaborer des hypothèses diagnostic.
- Partager les expériences et les savoir-faire.

CONTENU DE LA FORMATION :

A partir des questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur pratique seront abordées et approfondies les thématiques suivantes :

- La terminologie spécifique
- Les questionnements sur l'utilisation des outils standardisés
- L'importance de l'anamnèse : de la rencontre à l'évaluation
- La réflexion sur les enjeux de l'écrit
- Le travail d'écriture

Chaque participant présentera au moins une vignette clinique détaillée d'un bilan en s'appuyant, si possible, sur des documents (photos ou vidéos) afin d'analyser la pertinence des outils utilisés et de dégager des pistes de réflexion.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Chaque participant devra transmettre en amont de la formation les points théoriques qu'il souhaite approfondir, ses questionnements ainsi une brève description des situations cliniques qu'il souhaiterait aborder ;
- Reprise des bases théoriques et articulation avec la clinique ;
- Analyse des cas cliniques présentés par les participants.
- Chaque participant devra disposer d'un dispositif (ordinateur ou tablette) avec caméra et d'une bonne connexion à internet.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION :

Formation de 10 heures réparties en 5 visioconférences interactives de 2h chacune de 19h à 21h pour un groupe de 4 à 6 participants. Les liens de connexion seront communiqués au moment de l'envoi de la convocation.

En 2022 : Le 19 septembre, les 3 et 17 octobre et les 7 et les 21 novembre 2022.

TARIFS :

Employeur : 270€ - Libéral : 215€ (dont 60€ d'arrhes).

Particulier : 160€ (dont 45€ d'arrhes), Tarif réduit : 120€ (dont 35€ d'arrhes).

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et de règlement disponibles sur notre site internet www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien <https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 13 janvier 2022